

Mémoire

Déposé au

Bureau d'audiences publiques

sur l'environnement

Aménagement d'un parc éolien dans la MRC de l'Érable

Par :

Roger Marcoux
Pour l'ensemble des propriétaires de terrains

MRC de l'Érable

7 décembre 2009

Présentation

Nous sommes un groupe de citoyens favorables au projet d'Éoliennes de l'Érable. Nous sommes en très grande majorité des gens qui avons consenti un droit d'option avec la compagnie Énerfin. C'est donc dire que nous avons été depuis le début ouverts à l'idée et très réceptifs à toutes les informations qui ont été communiquées sur le sujet.

Au tout début, soit en 2005, plusieurs ont adhéré au projet parce qu'ils voyaient dans cette opportunité une belle occasion de diversifier l'économie locale, de rentabiliser des sites difficiles d'accès et de contribuer à la production d'une énergie verte réduisant d'autant la production de gaz à effet de serre qui menacent la nature telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Tout au long de l'évolution du projet, et à mesure que s'est précisé son mode de mise en application, nos espoirs et nos ambitions n'ont cessé d'être renforcés. Pour ceux qui voulaient s'y intéresser, nous étions aux premières loges de l'information et nous ne pouvions que constater que le projet s'élaborait dans le meilleur respect de l'environnement, des propriétaires et de la population en général.

Notre intérêt pour le projet

Pour un grand nombre de propriétaires, la venue de ce projet est une occasion inespérée de diversifier nos sources de revenus, consolidant ainsi nos entreprises pour en assurer la

continuité sur des terres parfois ingrates, mais auxquelles nous sommes profondément attachés. L'augmentation de nos revenus entraînera l'amélioration de notre qualité de vie tout en nous permettant de continuer nos activités de base que ce soit l'agriculture, l'acériculture ou la foresterie.

Nous voyons dans ce projet de multiples avantages pour faciliter l'exploitation de nos entreprises et pour la population de notre région :

- La source de revenus supplémentaires permettra à plusieurs de réinvestir, améliorant ainsi la rentabilité de nos exploitations respectives;
- La construction de nouveaux chemins privés et la réfection de chemins publics nous permettront de valoriser des surfaces souvent difficiles d'accès à cause de la topographie. Bien évidemment, ces chemins seront construits avec des moyens financiers et techniques adéquats qui permettront de se conformer aux normes de constructions les plus respectueuses de l'environnement limitant au minimum les inconvénients liés à de tels travaux;
- Nous croyons aussi que ces avantages parmi d'autres, permettront dans plusieurs cas d'améliorer la qualité de vie suscitant l'intérêt de la relève pour ces exploitations, intérêt qui fait souvent défaut dans l'industrie agricole;

- La réalisation de ce projet permettra aussi la création d'un certain nombre d'emplois pour l'exploitation du parc ce qui amènera plusieurs jeunes familles à s'établir et à demeurer dans la région consolidant et améliorant ainsi les services offerts à la population;

- Parmi nos intérêts pour le projet mentionnons aussi que la production d'une énergie renouvelable n'entraîne qu'une pression minime sur l'environnement. Cette nouvelle source d'énergie contribuera à réduire la production de gaz à effet de serre si dommageable pour la planète. Au moment où tous les gouvernements cherchent à réduire notre dépendance aux énergies fossiles, la production d'énergie éolienne combinée à la puissance de l'énergie hydroélectrique permettra de réduire notre dépendance aux sources d'énergies polluantes comme les centrales thermiques aux hydrocarbures. Chaque fois que nous verrons les majestueuses éoliennes dans notre environnement, nous serons fiers de constater notre contribution aux efforts de l'humanité pour améliorer la qualité de l'air sur notre planète.

Compatibilité d'activités

De plus, nous pensons que la présence du parc éolien ne vient en aucun cas nuire aux activités déjà en cours dans la région. Nous l'avons dit, le projet éolien sera bénéfique pour l'agriculture et la foresterie. Pour ce qui est des autres activités, comme le tourisme et la villégiature, nous croyons qu'elles peuvent être conciliables et même qu'elles

peuvent tirer avantage de la présence du parc éolien. La compagnie Éoliennes de l'Érable nous a fait part à maintes reprises de son intention de promouvoir la région et l'énergie renouvelable par l'organisation d'activités sportives et culturelles autour d'un bâtiment spécialement conçu à cette fin que sera l'Étoile de l'Érable.

La population peut s'associer à cette initiative et profiter de cette volonté pour élaborer des activités récréatives et de plein air comme le ski de fond, le vélo de montagne et autres, susceptibles d'intéresser non seulement les visiteurs mais aussi la population locale.

Les propriétaires de la région ont toujours été très coopératifs pour permettre l'accès à leurs terrains pour la pratique des sports de plein air. Nous pensons particulièrement au ski de fond ou à la randonnée de traîneaux à chiens. Soulignons ici que nous avons bel et bien l'intention de continuer à collaborer avec ces entreprises de façon à permettre à tous de tirer avantage des nouvelles infrastructures disponibles.

Acceptation sociale

L'expression "acceptabilité sociale" a été entendue à plusieurs reprises de la part de certaines personnes. Cette expression est employée à tort puisqu'il ne s'agit pas ici d'établir si le projet est acceptable ou non car cela dépend de l'évaluation et de la perception de chacun. Il s'agit plutôt de savoir si le projet est accepté par une majorité de la population. Nous devrions alors parler d'acceptation sociale.

Pour ce qui est d'établir l'acceptation sociale, nous avons eu la chance au cours de l'automne, au plus fort du débat sur le projet, de tenir des élections municipales qui ont porté principalement sur le projet éolien. En effet, pour chacun des postes soumis à l'élection, soit les postes de maire et de quatre conseillers, des candidats ouvertement contre le projet se sont présentés et ont été défaits par des majorités significatives dans chacun des cas.

Le très grand intérêt suscité par le sujet a entraîné un taux de participation exceptionnel de 75%. Les fortes majorités obtenues par chacun des candidats soutenant le projet, nous permettent d'affirmer que l'acceptation du projet est acquise sans équivoque.

Répartition des retombées

Les propriétaires, qui ont consenti 87 droits d'option à la compagnie Éoliennes de l'Érable, se partageront un montant équivalent à 0.5% des revenus bruts de l'ensemble du parc et ceci proportionnellement aux surfaces que chaque propriétaire a mis à la disposition du projet.

Des dédommagements ou redevances seront versés à tous les propriétaires chez qui des surfaces seront utilisées pour l'établissement d'infrastructure que ce soit des éoliennes, des chemins d'accès ou des conducteurs souterrains. Ces compensations sont largement

supérieures aux revenus qui peuvent être espérés pour la meilleure utilisation que l'on puisse faire de ces surfaces.

Les citoyens qui résident à proximité du parc et qui ne sont pas touchés par ces compensations se partageront un montant de 60 000\$ par année, géré par les autorités municipales et alloué selon des critères prédéterminés.

Les organismes à but non lucratif des municipalités concernées se partageront un montant de 30 000\$ par année.

Enfin, les trois municipalités concernées toucheront un montant de 100 000 \$ par année, proportionnellement au nombre d'éoliennes qui se retrouvent sur leur territoire.

Toutes ces redevances représentent un montant total se situant autour de un million de dollars par année, partagé de façon directe avec l'ensemble de la population, sans compter les salaires pour les emplois prévus pour l'exploitation du parc.

Les propriétaires sont très heureux que les retombées financières puissent se faire de façon aussi large. Lors d'établissement d'entreprises, celles-ci sont tenues de payer les salaires, les fournisseurs, les taxes, les impôts et les citoyens se contentent des retombées indirectes générées par leurs activités.

Conclusion

C'est pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, que nous souhaitons ardemment que le projet soit réalisé dans les meilleures conditions environnementales et sociales possibles.

Tout au long de ce débat, plusieurs objections ont été soulevées et certaines personnes ont peut-être été réellement effrayées par les prédictions alarmistes qui ont été véhiculées dans la population.

Toutes ces craintes ont été démenties par les experts des différentes disciplines concernées. Nous préférons mettre sur le compte de la méconnaissance plutôt que de la mauvaise volonté toutes les craintes soulevées au sujet des maladies, du bruit, etc.

Nous souhaitons ardemment que tous puissent constater, suite à la réalisation de ce projet, que les effets dommageables escomptés sont minimes par rapport aux avantages obtenus pour la dynamisation et l'avancement de notre région, avantages dont toute la population pourra bénéficier.

Roger Marcoux

Porte-parole des propriétaires

